

100%
AVEC LES
PROS

ACTIVEILLE PRO

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Artisans, commerçants, professions libérales, prestataires de services... comment assurez-vous la surveillance de vos biens professionnels lorsque vous n'êtes pas sur le lieu d'exercice de votre activité ?

Grâce au service Activeille Pro de Groupama, vous bénéficiez de solutions de surveillance 24h/24 et 7j/7 qui vous protègent contre le vol, l'incendie, les agressions aux personnes, la démarque inconnue...

LES POINTS FORTS

- **Adaptable**: votre installation fait l'objet d'une étude personnalisée.
- **Souple**: les solutions Activeille Pro sont disponibles avec l'achat ou la location du matériel de surveillance pour s'adapter à votre budget et à vos besoins.
- **Complet**: tous les éléments de la chaîne de télésécurité sont à votre disposition, de l'installation du matériel à l'assistance d'une équipe d'intervention en cas d'urgence, en passant par la veille à distance 24h/24 et 7j/7.
- **Qualitatif**: les services Activeille Pro sont certifiés APSAD et ISO 9001 version 2008, ce qui vous garantit un matériel aux normes et le respect des règles d'installation.



A ctiveille Pro en bref

► DES SOLUTIONS ADAPTABLES

Pour répondre au mieux à vos attentes, nos conseillers spécialisés se chargent :

- de dresser un audit de vos besoins en matière de prévention et de sécurité ;
- de vous recommander les solutions de protection techniques et technologiques les plus appropriées : détection d'intrusion, détection de fumée... ;
- de vous conseiller sur le choix et l'emplacement de vos équipements de sécurité en fonction des spécificités liées à la configuration du site que vous souhaitez protéger.

► DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

- Des technologies parmi les plus performantes du marché pour nos systèmes :
 - de sécurité composé de moyens de détection (capteurs périmétriques ou volumétriques),
 - de dissuasion (sirènes intérieure et/ou extérieure, boîtiers d'interpellation à distance, générateur de brouillard),
 - de transmission (modem téléphonique filaire ou GSM),
 - de vidéo surveillance avec des installations de matériels de qualité (dôme IP, enregistreur numérique).
- Une large gamme de matériels pour vous proposer la bonne solution en fonction du type de risque et de la nature des biens à protéger.

► UNE ACTION EFFICACE

- Une installation réalisée par nos techniciens spécialisés qui peuvent également en assurer la maintenance.
- Un service de surveillance à distance 24h/24 et 7j/7 avec nos centres de veille, qui peuvent appliquer les procédures d'urgence adaptées à votre situation et mettent en œuvre les mesures d'intervention et de sauvegarde de vos locaux dès que cela est nécessaire.

Vos choix à l'adhésion

Que ce soit par nécessité pour pouvoir être assuré en cas de vol et/ou d'incendie ou par choix personnel, les solutions Activeille Pro s'adaptent à vos différents besoins pour protéger votre outil de travail.

Un technicien fait avec vous une analyse précise des risques pour identifier les moyens de surveillance les plus adaptés à votre situation et à votre budget :

- vous choisissez entre la location ou l'achat de vos équipements de sécurité ;
- vous complétez votre dispositif avec les options nécessaires.

	Formule « Location »	Formule « Vente »
Frais d'achat du matériel	Non	Oui
Frais d'installation	Oui	Oui
Service de télésurveillance 24 h/24	Inclus	En option
Service de maintenance curative	Inclus	En option
Service de maintenance préventive	En option	En option
Service d'intervention	En option	En option
Service de levée de doute vidéo à distance	En option	En option
Service d'assistance après sinistre	En option	En option
Service de gardiennage	En option	En option

Votre contrat au fil des jours

▶ AU QUOTIDIEN

- Vous souhaitez faire évoluer vos consignes de sécurité ? Rien de plus simple, il vous suffit de nous transmettre vos directives et celles-ci seront appliquées par nos opérateurs dans les 24 heures.
- Si la situation de votre risque évolue, nous examinons avec vous les solutions techniques possibles pour adapter votre système à vos nouveaux objectifs et à vos nouvelles contraintes.

▶ EN CAS D'ALERTE

Tous les types d'alarme (intrusion, défaillance technique, agression, incendie...) sont gérés en temps réel par nos téléopérateurs. Ceux-ci sont donc prêts à réagir au plus vite à toute alerte se produisant dans vos locaux. La démarche Activeille Pro, c'est 4 étapes.



Optimisez vos dépenses

- Profitez d'une réduction sur les frais d'installation :
 - pour la formule « location », en cas de souscription simultanée à Activeille Pro et à une assurance contre le vol auprès de Groupama ;
 - pour la formule « achat », si vous faites le choix de prendre l'ensemble des services optionnels.

▶ ZOOM SUR LA VIDÉOSURVEILLANCE

Caméra fixe, caméra dôme anti-vandalisme et/ou mobile, enregistreur numérique : nos solutions de vidéosurveillance vous permettent d'assurer une dissuasion efficace contre la démarque inconnue dans votre local commercial durant les heures d'ouverture. Ces systèmes vous permettent aussi, où que vous soyez, d'effectuer une levée de doute durant la nuit ou le week-end.

En savoir plus

Contactez votre conseiller Groupama pour bénéficier des solutions adaptées à votre activité.
Rendez-vous sur : www.groupama-pro.fr

Pour les conditions et limites des services présentés dans ce document, se reporter au contrat.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles – Entreprise régie par le Code des Assurances – Document et visuels non contractuels – Activeille est un service de télésurveillance des biens proposé par Cofintex 6 SA – SA au capital de 1 180 153 € – Siège social : 5, avenue des Frères Lumière – 94356 Villiers-sur-Marne Cedex – 410 620 660 RCS Créteil – Crédits Photos : Shutterstock Labat Jean-François - Réalisation : abmédia – Illustration : M. Suprême – Le groupe Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé « Imprim'vert » ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement.